



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/54/203
S/1999/849
4 août 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante-quatrième session
Points 20 f) et 50 de l'ordre
du jour provisoire*

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-quatrième année

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE
L'AIDE HUMANITAIRE ET DES SECOURS
EN CAS DE CATASTROPHE FOURNIS PAR
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES,
Y COMPRIS L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE
SPÉCIALE : ASSISTANCE INTERNATIONALE
D'URGENCE POUR LE RÉTABLISSEMENT DE
LA PAIX ET DE LA NORMALITÉ EN AFGHANISTAN
ET POUR LA RECONSTRUCTION DE CE PAYS
DÉVASTÉ PAR LA GUERRE
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES
CONSÉQUENCES POUR LA PAIX ET LA
SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Lettre datée du 4 août 1999, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Ouzbékistan auprès de
l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le
texte de la déclaration que le Ministère des affaires étrangères de la
République d'Ouzbékistan a faite concernant la récente évolution de la situation
en Afghanistan, et qui a été publiée à Tachkent le 3 août 1999 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante-quatrième
session de l'Assemblée générale, au titre des points 20 f) et 50 de l'ordre du
jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Alisher VOHIDOV

* A/54/150.

Annexe

DÉCLARATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE LA RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN

[Original : russe]

La nouvelle tournure qu'ont prise les affrontements militaires en Afghanistan a suscité une vive inquiétude en Ouzbékistan.

L'escalade des hostilités, source de nouvelles souffrances pour la population du pays, a entraîné la suspension de l'aide humanitaire internationale destinée à l'Afghanistan.

La participation croissante de mercenaires d'autres pays au conflit afghan est inquiétante.

La reprise des hostilités militaires à grande échelle en Afghanistan compromet sérieusement les efforts que déploie la communauté internationale pour régler le problème afghan et va à l'encontre des principes de base de la Déclaration de Tachkent, qui a récemment été adoptée par les "voisins et amis de l'Afghanistan" dans le cadre du Groupe "6 + 2".

Étant entendu qu'il ne peut y avoir de solution militaire au problème afghan et qu'il est nécessaire de régler celui-ci par des moyens politiques, le Gouvernement de l'Ouzbékistan prie instamment les parties afghanes de cesser les hostilités, de conclure un accord de cessez-le-feu et de reprendre les négociations de paix sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Le Gouvernement de l'Ouzbékistan exhorte les États membres du Groupe "6 + 2" qui ont signé la Déclaration de Tachkent à tenir l'engagement qu'ils ont pris de n'aider militairement aucune partie afghane, d'empêcher que leur territoire soit utilisé à des fins militaires et de saisir toutes les occasions offertes pour amener les parties au conflit à arrêter les combats et à reprendre les négociations.
